

**Pour diffusion immédiate
CNW : Montréal métropolitain + hebdomas**

Création du Comité de l'axe 132 Pour développer une vision commune de la mobilité durable

Delson, le 4 décembre 2017 – Le gouvernement du Québec annonce la création du Comité de l'axe 132. Réunissant les partenaires concernés par la mobilité et l'aménagement du territoire dans le corridor de la route 132 à Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine, ce comité vise à offrir une plateforme d'échange et de mise en commun de la vision du développement afin de favoriser un aménagement durable de cette partie du corridor de la route 132.

Le député de La Prairie, M. Richard Merlini, en a fait l'annonce aujourd'hui au nom du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. André Fortin. Il était accompagné d'une des chefs du Conseil des Mohawks de Kahnawake, M^{me} Rhonda Kirby, du maire de Delson, M. Christian Ouellette, du maire de Saint-Constant et préfet de la MRC de Roussillon, M. Jean-Claude Boyer, et de la mairesse de Sainte-Catherine, M^{me} Jocelyne Bates.

Le Comité de l'axe 132 permettra aux parties prenantes concernées de partager leurs objectifs avant de se pencher sur des solutions concrètes. Il sera constitué d'un comité directeur et d'un comité technique. Le premier verra aux orientations et à l'approbation des grandes étapes des livrables de la démarche, et le second établira le diagnostic commun, les enjeux et les solutions. Il formulera également des recommandations au comité directeur.

La mobilité durable sera au cœur des préoccupations du comité, considérant que les partenaires régionaux et municipaux considèrent cet axe comme un futur corridor de transport collectif où la densité et la mixité des usages seront favorisées et où le transport actif sera facilité. Les objectifs du comité sont en lien avec la politique gouvernementale de mobilité durable attendue en avril 2018. Cette politique visera à planifier les transports autrement et à intégrer une vision multimodale des transports et des besoins des partenaires.

Citation :

« Pour mettre en place des solutions optimales, il faut d'abord broser le portrait de la situation. En effet, ce lieu d'échange permettra d'élaborer une vision commune du développement et d'identifier des solutions d'aménagement et de mobilité durable dans le corridor de la route 132 à Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine. Notre gouvernement agit de façon responsable en créant ce comité. »

M. André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

« Cette annonce est importante pour tous les acteurs de la région qui ont à cœur la mobilité des personnes. Le Comité de l'axe 132 offrira aux partenaires l'occasion de partager leurs

préoccupations et de proposer des solutions durables pour le transport des personnes et des marchandises. J'ai confiance que les personnes impliquées travailleront pour le bien collectif. »

M^{me} Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie

« Le Comité de l'axe 132 nous permettra de construire chez nous une vision commune de mobilité durable. Grâce à cette approche inclusive, nous serons à même de générer ensemble des pistes de solution réalistes à court, moyen et long termes qui tiennent compte des enjeux locaux et régionaux tels que l'aménagement urbain, la sécurité routière, le transport collectif, le transport actif et les déplacements en auto, pour améliorer la mobilité dans cet axe névralgique de notre région. En offrant de telles options à nos citoyens, on leur permettra de choisir le moyen de transport qui répondra le mieux à leurs besoins et à leurs valeurs. »

M. Richard Merlini, député de La Prairie

« Je suis heureux de la mise en place du Comité de l'axe 132. Nos trois villes travaillent de concert dans ce dossier prioritaire où elles agissent avec une volonté conjointe concernant le réaménagement de la route 132. Il est important de voir que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ainsi que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports placent notre dossier dans leurs priorités et prennent en compte la vision des villes concernées et de la MRC de Roussillon. La création du Comité de l'axe 132 représente les prémisses d'une belle collaboration avec les ministères concernés, l'ARTM, la CMM et le RTM, collaboration qu'on espère fructueuse, permettant la réalisation de ce projet commun dans l'intérêt des citoyens de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine. »

M. Christian Ouellette, maire de Delson

« La création du Comité de l'axe 132 vient compléter les stratégies déployées par la MRC de Roussillon dans l'atteinte de ses objectifs liés au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD). D'une part, il permettra de réunir à une même table des intervenants qui favoriseront la mise en place de conditions gagnantes pour appuyer la vision régionale de Roussillon, que ce soit en matière de développement urbain et durable, en plus de soutenir de manière tangible une meilleure intégration du transport collectif dans cet important axe routier. Je suis convaincu que les retombées de ces efforts viendront également contribuer à notre vision en matière de développement économique pour faire de Roussillon un pôle important de la région métropolitaine de Montréal. »

M. Jean-Claude Boyer, préfet de la MRC de Roussillon et maire de Saint-Constant

« La route 132 est un corridor de transport métropolitain stratégique pour la région du Roussillon. La réflexion qui s'amorce favorisera le développement de milieux de vie de qualité à proximité de pôles d'emplois dynamiques connectés sur une desserte métropolitaine de transport en commun, ce qui assurera une qualité de vie indéniable pour la population. Après tant d'années de discussions, je suis fière de constater la volonté renouvelée du ministère des

Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de travailler en partenariat pour finalement concrétiser cette vision partagée par nos trois villes, et ce, à l'aube de l'avènement du REM. »

M^{me} Jocelyne Bates, mairesse de Sainte-Catherine

« Le projet semble être une bonne occasion pour les municipalités concernées. Nous sommes heureux que celles-ci aient reconnu notre participation puisque les autoroutes qui mènent au boulevard urbain proposé traversent la communauté de Kahnawake ainsi que la seigneurie de Sault Saint-Louis. Nous sommes impatients de connaître notre rôle dans ce comité. »

M^{me} Rhonda Kirby, une des chefs du Conseil des Mohawks de Kahnawake

Faits saillants :

Territoire d'intervention

- Corridor de 5 km de la route 132 à Delson, Saint-Catherine et Saint-Constant.

Membres du Comité de l'axe 132

- M. Richard Merlini, député de La Prairie
- M. Alain Therrien, député de Sanguinet
- M^{me} Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie
- Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)
- Conseil des Mohawks de Kahnawake
- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Municipalité régionale de comté de Roussillon
- Réseau de transport métropolitain (RTM)
- Ville de Delson
- Ville de Sainte-Catherine
- Ville de Saint-Constant

Objectifs du Comité de l'axe 132

- Offrir une plateforme d'échange et de mise en cohérence des enjeux, des objectifs et des solutions.
- Réaliser un plan directeur de l'aménagement du territoire et de la mobilité afin de guider les interventions des parties prenantes.

- Adopter une vision commune du développement de la route 132 en phase avec les orientations gouvernementales et en tenant compte des documents de planification régionale.
- Faciliter l'arrimage entre les projets des partenaires afin de favoriser un aménagement pérenne de l'axe.
- Identifier des solutions à court, moyen et long termes pour améliorer la mobilité dans l'axe et la cohabitation des usages.

Prochaine étape

- Une première rencontre de travail se tiendra sous peu et sera l'occasion de discuter de la vision des partenaires et de déterminer un plan de travail et un échéancier.

Débit

- De 35 000 à 60 000 véhicules circulent chaque jour sur cet axe.

-30-

Sources :

Marie-Pier Richard
 Attachée de presse
 Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
 Tél. : 418 643-6980

Bianca Boutin
 Attachée de presse
 Cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie
 Tél. : 418 266-7181

Alexandre Lampron
 Bureau de circonscription du député de La Prairie
 Tél. : 450 619-7313

Pour information :

Relations avec les médias
 Direction des communications
 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
 Tél. : Québec : 418 644-4444
 Montréal : 514 873-5600
 Sans frais : 1 866 341-5724